

Grande Équipe ENSEMBLE POUR FAIRE RÉUSSIR
LES QUARTIERS



QUARTIERS
**À IMPACT
COLLECTIF**

Faire œuvre commune :
Se rassembler, agir, transformer

Décembre 2022

GENÈSE

L'expression « impact collectif » a été inventée en 2011 par John Kania et Mark Kramer, consultants au FSG, cabinet américain spécialisé dans la conduite du changement social.

Leur article sur l'impact collectif paru dans le magazine Stanford Social Innovation Review décrit certaines des conditions permettant aux initiatives d'un collectif réuni autour d'un intérêt commun de passer d'une situation où les « actions et les résultats sont fragmentés » à une « action commune menant à un impact collectif profond et durable ».

Cet article a eu l'effet d'un électrochoc dans le domaine du changement communautaire en Amérique du Nord, alors pourquoi ne pas s'en inspirer pour expérimenter d'autres modes d'intervention des quartiers prioritaires de la politique de la ville ?

SA RAISON D'ÊTRE EN FRANCE

Les inégalités territoriales ou les problèmes sociaux, comme le chômage, le décrochage scolaire ou l'accès aux droits, sont très complexes à appréhender et nécessitent une action collective bien organisée pour trouver des solutions adaptées.

Les fondements de l'approche de l'impact collectif reposent sur le constat qu'aucune organisation isolée ne peut parvenir à générer à elle-seule des changements sociaux de grande ampleur.

Si l'idée de coordonner les efforts paraît simple en théorie, la mettre en œuvre nécessite la collaboration rigoureuse d'acteurs provenant de différents secteurs.

Dans ce moment de réflexion autour de la nouvelle génération des contrats de ville, l'approche « impact collectif » apparaît comme une opportunité pour proposer des changements concrets de paradigme de l'animation de la politique de la ville.

L'APPROCHE "IMPACT COLLECTIF"

L'**impact collectif** est une approche intégrée qu'adopte un regroupement d'acteurs à l'échelle d'un bassin de vie ciblé afin de s'emparer d'un enjeu complexe et de générer des effets concrets et significatifs sur la population à l'échelle d'un quartier (impact social).

L'**impact collectif**, c'est aussi apprécier la complexité sans vouloir la maîtriser, c'est explorer des stratégies pour faire évoluer les programmes et les systèmes, c'est considérer autrement l'implication de chacun par une collaboration de confiance pour un partenariat de valeur !

Source : [SCOP Accolades](#)

POUR DÉMARRER L'APPROCHE

L'identification d'un défi urgent et prioritaire pour tous.

L'urgence et l'importance de l'enjeu doivent être partagés par les acteurs du territoire. Des données et des connaissances complémentaires peuvent être mobilisées pour clarifier et préciser cet enjeu.

L'engagement de leaders et d'organisations

capables de rallier des partenaires de divers horizons et de donner de la visibilité aux efforts collectifs.

Des **collaborations**, basées sur des liens de confiance, pour mieux comprendre les enjeux ciblés, planifier l'action et agir ensemble.

Des **ressources adéquates** qui soutiennent et accompagnent la progression des efforts collectifs.

LES CONDITIONS DE L'IMPACT COLLECTIF

Pour **organiser** cette action intersectorielle, **cinq conditions** sont à mettre en travail. Ces dernières sont interdépendantes et reposent sur des principes de collaboration et de coopération entre les parties prenantes.



Une **vision partagée** du changement visé est construite collectivement. On aspire à faire œuvre commune en regardant ensemble dans la même direction !



Les actions se renforcent mutuellement. Cette **synergie** d'actions a une plus grande incidence sur les changements visés.



Les **systèmes d'évaluation** sont partagés. Ils permettent de faire des apprentissages stratégiques et ainsi de mieux appréhender des phénomènes complexes.



Des **communications** sont soutenues pour mobiliser les premiers concernés. Rien à propos de nous, sans nous !



La **structure de soutien** permet de faire vivre la collaboration et la coopération entre les parties prenantes en gardant le cap sur le changement visé.

UNE APPROCHE QUI A FAIT SES PREUVES SUR LE TERRAIN

Au printemps 2016, 17 quartiers montréalais ont été choisis pour amorcer la première vague du Projet Impact Collectif. Si chacun de ces quartiers est unique avec ses enjeux particuliers, les problèmes identifiés sont similaires à ceux existants en QPV : inclusion des personnes vulnérables et des jeunes, réhabilitation des logements, qualité de l'alimentation...

Doté d'un fonds exceptionnel et s'appuyant sur les tables de quartiers, chaque territoire s'est engagé dans des démarches collectives pour améliorer la qualité et les conditions de vie des habitants.

En suivant cette méthodologie, plus de 7000 personnes de 8 quartiers ont eu accès à une alimentation améliorée, 200 familles ont été sensibilisées à leurs droits à titre de locataires, 80 % des membres du personnel scolaire ont constaté que les parents s'impliquaient davantage dans la réussite scolaire de leurs enfants.

Après une évaluation approfondie avec des apprentissages à retenir, en janvier 2022 la phase 2 a été lancée avec cette fois-ci plus de 30 quartiers de la ville de Montréal.

Plus d'infos : <https://pic.centraide.org/actualites/>

LA MISE EN OEUVRE DE L'EXPERIMENTATION

1 Les territoires mobilisés

Depuis mai 2022, 9 collectifs locaux mènent cette expérimentation dans des quartiers prioritaires (QPV) de 3 régions :

- Dans les **Hauts de France** : Château-Thierry, Condé-sur-l'Escaut, Hazebrouck, Liévin ;
- En **Auvergne Rhône Alpes** : Montélimar, Le Teil, Pont de Claix, Saint-Étienne ;
- A **Mayotte** : Koungou.

2 La constitution de collectifs de travail aux différents niveaux d'intervention

Au niveau local

Pour chaque QPV, une équipe formée **autour du délégué du préfet, du référent politique de la ville des services de la collectivité territoriale et d'un partenaire structurant du quartier** (habitant, association, institutionnel...) mène l'expérimentation.

Au niveau régional

Au sein de chacune des 3 régions expérimentatrices, les équipes locales, avec les représentants des Centres de ressources politique de la ville et des représentants de l'Etat, forment **un « collectif apprenant »** d'une quinzaine de personnes et suivent ensemble un parcours de formation-action de 6 modules de 2 jours.

Cinq représentants de chaque collectif participeront à **une semaine d'immersion** à Montréal avec les pilotes des PIC locaux.

LA MISE EN OEUVRE DE L'EXPERIMENTATION

Au niveau national

Un comité de suivi national composé d'Accolades et de la Direction Générale Déléguée de la Politique de la Ville de l'ANCT a pour mission de :

- porter **la vision globale** de l'expérimentation ;
- **suivre** en continu et **évaluer** sa mise en œuvre ;
- **proposer des recommandations** pour le cadre général d'intervention de la politique de la ville et la prochaine contractualisation.

Des temps d'animation et de formation dédiés, animés par Accolades, sont organisés auprès des équipes de la Direction générale de la politique de la ville pour faire le lien avec les démarches de coopérations déjà engagées telles que les Cités Éducatives, les Cités de l'Emploi ou les Conseils citoyens.

3 Le consortium d'accompagnement

Un consortium de professionnels franco-canadiens experts de la conduite en changement, les Scops Accolades et Niska, Tamarack et Dynamo, met à disposition leurs savoir-faire et leurs réseaux pour mener à bien cette expérimentation.

4 Un espace de partage dédié

Chaque équipe locale partage et échange au fil de l'eau sur un groupe dédié sur la plateforme collaborative La Grande Equipe.

5 Les partenaires incontournables

Tout au long de la démarche, un dialogue est établi avec les collectivités locales, les Centres de Ressources Politique de la Ville, les réseaux associatifs concernés mais aussi avec les partenaires qui ont développé des expérimentations similaires.

LE CALENDRIER PREVISIONNEL

Cette expérimentation se déroule sur l'année 2022.

